

## TROPHÉE



## Le Trophée des activités subaquatiques responsables

Pour accompagner la mise en place du label Écosub®, la FFESSM lance le Trophée des activités subaquatiques responsables, afin de récompenser la démarche particulièrement exemplaire et originale de trois clubs en matière de développement durable. Il sera chaque saison décliné autour d'une thématique forte.

Il n'est pas nécessaire d'avoir obtenu le label pour participer.

L'appel à projets est ouvert à toutes les structures affiliées à la FFESSM à jour de leur cotisation (Od, clubs, SCA/SCIA, ligues), en métropole, en outre-mer et à l'étranger, pour des activités en milieu naturel ou en piscine, proposant une ou plusieurs des activités de la FFESSM.

Pour pouvoir concourir, les structures devront présenter une action en lien avec le thème annuel retenu, tout en respectant les conditions détaillées dans le règlement du trophée. La démarche présentée doit avoir été réalisée (ou lancée et avancée à un stade suffisamment significatif) entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année civile en cours.

Les lauréats du Trophée des activités subaquatiques responsables 2014 bénéficieront notamment d'une dotation qui pourra varier d'une année sur l'autre (en fonction des partenariats établis).

L'ensemble du dispositif fait l'objet d'un partenariat avec le Cabinet Lafont – Axa Corporate Solutions qui apportent leur soutien financier et leur expertise technique.

Cabinet LAFONT  
ASSURANCES SPORTS & LOISIRS

AXA CORPORATE SOLUTIONS  
redefining standards

N° ORIAS 07 012 597

Plus d'informations sur Le Trophée des activités subaquatiques responsables : <http://www.ffessm.fr/trophee.asp>



Le label de la FFESSM pour des activités subaquatiques responsables

**Vous avez engagé votre structure dans une action en faveur du développement durable, et vous souhaitez la faire connaître ?**

Vous êtes :

- un comité régional, départemental, ou une ligue de la FFESSM,
- un club, une structure commerciale agréée (SCA) ou une structure commerciale internationale agréée (SCIA) de la FFESSM,
- en métropole, en outre-mer ou à l'étranger, proposant ou coordonnant une ou plusieurs des activités de la FFESSM.

**Demandez le label Écosub®**

**« Pour des activités subaquatiques responsables » de la FFESSM !**

Écosub® permet de promouvoir pendant toute la durée de l'olympiade l'engagement des clubs, SCA et Od de la FFESSM, en matière de développement durable. Il atteste de l'exemplarité de leur démarche au regard des « 10 engagements de la FFESSM pour le développement durable ».



### En étant labellisé, vous pourrez :

- Améliorer la lisibilité de votre démarche et la qualité de vos engagements et actions.
- Disposer d'une reconnaissance nationale permettant de consolider les dossiers de demande de subventions ou d'autorisations (événements).
- Communiquer dans le cadre du site internet de la FFESSM, sur votre engagement dans le domaine du développement durable.
- Utiliser la marque Écosub® avec son logo dans ses propres supports de communication (plaquette, site internet, papier à lettres...).
- Valoriser cette distinction auprès de vos membres, du public, et auprès de vos partenaires locaux.

### Une procédure simple

#### Pour soumettre votre projet, rien de plus simple :

- 1 Téléchargez le formulaire de candidature sur le site de la FFESSM dans la rubrique : Écosub®, le label développement durable de La FFESSM (<http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>).
- 2 Remplissez-le en respectant le règlement du label annexé au formulaire.
- 3 Joignez à votre demande tout support permettant de rendre compte de votre action : article, plaquette, compte rendu, photographies, vidéos, etc.
- 4 Une fois complété, transmettez-le à notre chargée de mission [jtinetti@ffessm.fr](mailto:jtinetti@ffessm.fr) copie au secrétariat fédéral [secretariat@ffessm.fr](mailto:secretariat@ffessm.fr).

Pour plus d'informations, connectez-vous sur [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) ou contactez notre chargée de mission : [jtinetti@ffessm.fr](mailto:jtinetti@ffessm.fr)

## Pour quelles démarches peut-il être attribué ?

Le label peut être attribué pour une démarche inscrite dans la durée et contribuant à la mise en œuvre d'au moins 4 des « 10 engagements de la FFESSM pour le Développement Durable »\* suivants :



**Pour des activités subaquatiques responsables**

**LES 10 ENGAGEMENTS DE LA FFESSM POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

- N°1 Handisub** : Rendre les activités subaquatiques accessibles au plus grand nombre.
- N°2** : Adopter des pratiques éco-responsables.
- N°3** : Sensibiliser et impliquer dans la démarche de développement durable les clubs, les licenciés, les publics et les partenaires.
- N°4** : Mettre en place des actions de sensibilisation autour de la santé et de la sécurité des pratiquants.
- N°5** : Promouvoir les valeurs du sport.
- N°6** : Initier des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- N°7** : Valoriser le rôle central du bénévole.
- N°8 BioObs** : Contribuer à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.
- N°9** : S'inscrire dans les démarches de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique.
- N°10** : Contribuer à la préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures.

[www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr) N° Indigo 0 820 000 457

Le plaisir est sous l'eau!

- 1 Accessibilité des pratiques subaquatiques à tous les types de publics.
- 2 Pratiques éco-responsables.
- 3 Sensibilisation au développement durable.
- 4 Santé et sécurité des pratiquants.
- 5 Promotion des valeurs du sport.
- 6 Éducation à l'environnement et au développement durable.
- 7 Valorisation des bénévoles.
- 8 Contribution à la connaissance des écosystèmes et à la veille écologique.
- 9 Participation aux organes de concertation pour un usage durable de l'espace subaquatique.
- 10 Préservation des sites naturels en mer et en eaux intérieures.

**L'examen des dossiers s'appuiera sur l'excellence des actions, leur caractère exemplaire, novateur, pédagogique et participatif.**

\*Les « 10 engagements de FFESSM pour le Développement Durable » sont accessibles sur le site internet fédéral : [http://www.ffessm.fr/developpement\\_durable.asp#10engagements](http://www.ffessm.fr/developpement_durable.asp#10engagements)